

Communiqué de presse

Interhome annonce son adhésion à la FNAIM

Paris, le 27 mai 2025 : **Lionel ROBLES**, directeur général France d'Interhome, et **Loïc CANTIN**, président de la FNAIM, ont signé un contrat d'adhésion qui permet aux 47 agences et 160 employés du spécialiste européen de la location saisonnière de rejoindre la Fédération. Cette alliance vise à mutualiser les synergies réseaux des deux acteurs sur le marché.

Un rayonnement accru pour Interhome dans le secteur immobilier français

Le partenariat stratégique entre Interhome et la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) permet à Interhome de bénéficier d'une visibilité renforcée et d'une légitimité accrue auprès des professionnels de l'immobilier et des propriétaires.



En s'associant à la première organisation professionnelle de l'immobilier en France et en Europe, Interhome accède à un vaste réseau d'acteurs influents, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles synergies et opportunités commerciales. Cette collaboration stratégique s'accompagne d'avantages concrets pour l'entreprise, notamment l'accès à des programmes de formation de qualité pour ses collaborateurs et l'association aux échanges réguliers avec les chambres régionales.

L'intégration d'Interhome au sein de l'écosystème FNAIM lui permet également de participer activement aux forums d'échange et aux plateformes d'analyse sectorielles comme le Baromètre des Territoires et le FNAIM Talk. La société peut ainsi contribuer aux réflexions stratégiques qui façonnent l'avenir du marché immobilier français et valoriser son expertise dans la location saisonnière ainsi que son activité de conciergerie.

Une alliance stratégique face à l'évolution réglementaire du secteur

Ce partenariat entre Interhome et la FNAIM intervient dans un contexte réglementaire en pleine mutation pour le secteur de la location saisonnière. Interhome et la FNAIM partagent une vision commune : celle de professionnaliser et structurer le marché de la location saisonnière, tout en défendant les intérêts des propriétaires et l'attractivité touristique des territoires. Leur collaboration vise à apporter expertise et accompagnement personnalisé aux propriétaires dans un environnement juridique complexifié, afin de garantir ainsi le respect des nouvelles obligations tout en optimisant la valorisation des biens.

« Nous partageons avec Interhome une ambition commune : faire monter en compétences les professionnels de l'immobilier, et ainsi contribuer à la structuration du marché de la location saisonnière. À l'heure où le logement, qu'il soit longue durée ou touristique, doit trouver sa juste place dans un marché en tension, la coopération entre nos réseaux est essentielle. Grâce à cette adhésion, les salariés d'Interhome pourront avoir accès à des formations qualifiantes et à la richesse de notre réseau régional. De leur côté, les adhérents de la FNAIM pourront s'appuyer sur un partenaire reconnu et bénéficier d'opportunités commerciales concrètes, dans un contexte où

l'innovation et la collaboration sont plus que jamais nécessaires. » explique Loïc Cantin, Président de la FNAIM.

Des synergies commerciales et opérationnelles

Ce rapprochement avec la FNAIM offre à Interhome la possibilité de déployer des campagnes marketing ciblées en collaboration avec les Chambres Régionales, renforçant ainsi son ancrage territorial. L'accès privilégié aux plus de 600 adhérents FNAIM spécialisés dans la location saisonnière représente un levier de croissance considérable pour soutenir la dynamique de développement du Groupe.

Dans le cadre de ce partenariat, Interhome peut pleinement valoriser ses solutions de gestion de locations saisonnières qui répondent aux attentes des propriétaires. L'entreprise propose notamment une optimisation des revenus locatifs adaptée aux fluctuations du marché, une gestion professionnelle des biens couplée à un service de conseil personnalisé, et une commercialisation internationale qui élargit considérablement le potentiel locatif des propriétés.

Un nouveau relais de croissance pour la FNAIM

L'adhésion d'Interhome constitue un levier de développement stratégique pour la FNAIM, qui enrichit son écosystème avec de nouvelles expertises, à l'instar de la location saisonnière, en pleine expansion. L'arrivée d'un acteur international reconnu comme Interhome dans ses rangs illustre la capacité de la Fédération à rassembler l'ensemble des métiers de l'immobilier et à accompagner la transformation du secteur.

À propos d'Interhome

Le portefeuille d'Interhome comprend quelque 40 000 maisons et appartements de vacances répartis dans plus de 20 pays. Le spécialiste de la location vacances offre une sérénité incomparable aux propriétaires loueurs ainsi qu'aux hôtes. Cela est rendu possible grâce à plus de 120 agences locales et un réseau de partenaires européens implantés localement. En outre, Interhome garantit aux bailleurs un rendement locatif et une occupation optimisée via des prestations sur mesure telles que la multidiffusion internationale, la conciergerie et la maintenance des maisons et appartements de vacances. En 2023, Interhome a généré 9,4 millions de nuitées et un chiffre d'affaires de CHF 390 millions. Interhome fait partie d'Hotelplan Group basé à Glattbrugg (CH). www.interhome.fr.

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

Contact presse Interhome

Agence Hereban | 01 87 66 47 00
Karine Foraud | karine@hereban.paris |
06 33 58 57 54 | www.hereban.paris

Contact presse FNAIM

Galivel & Associés | 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Valentin Eynac | galivel@galivel.com